

Réf: Dossier N° 116032

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FERME AURORE »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABEKRO, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 10/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FERME AURORE »

- Objet :
- ELEVAGE DE POULETS
 - VENTE D'ALIMENTS ET D'ACCESSOIRES D'ELEVAGE
 - VENTE D'INTRANTS
 - IMPORT EXPORT DE PRODUITS VIVRIERS
 - RESTAURATION
 - DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABEKRO, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : Mme ABOU ESSI HERMANCE CATHERINE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05368 du 16/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26492/GTCA/RC/2022 du 16/06/2022

